Association des Patients Immunodéficients du Québec

9e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE **AG-009-PV-09-2020**

PROCÈS-VERBAL de la 9e assemblée générale annuelle de l'Association des Patients Immunodéficients du Québec tenue virtuellement le mardi 22 septembre 2020.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Martine Allard, présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue et remercie les membres présents de leur participation et déclare l'assemblée ouverte. La liste des membres présents est disponible sur demande.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour transmis préalablement aux membres lors de l'invitation à notre journée annuelle est affiché sur écran et lu par la présidente.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2019
4. Présentation du rapport d'activités de l'exercice 2019-2020
5. Présentation et adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen au 30 juin 2020
   5.1. Adoption du paiement final AOH
6. Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
7. Nomination de l'expert-comptable pour 2020-2021
8. Élection des administrateurs au Conseil d'administration (4 postes)
   8.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
   8.2. Rapport des mises en candidature
   8.3. Vote, s'il y a lieu
   8.4. Proclamation du nouveau conseil d'administration 2020-2021
9. Commentaires et recommandations des membres
10. Clôture de l'assemblée générale annuelle

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-01 : Adoption de l'ordre du jour
Sur proposition de Mme Ginette Pelletier, dûment appuyé par M. Jacques Dagnault, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

** Il est mentionné que L'AGA est enregistré pour faciliter la rédaction du procès-verbal. L'enregistrement sera détruit par la suite.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE 2019

La présidente demande l'adoption du procès-verbal tel que rédigé et envoyé aux membres par courriel ou par la poste. Il est présumé que tous les ont lus. Elle précise que les proposeurs doivent avoir assisté à l'assemblée de l'an dernier afin de confirmer l'exactitude du procès-verbal.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-02 : Adoption des procès-verbaux de 2019
Sur proposition de Mme Mélyna Asselin, dûment appuyé par Mme Sandrynn Lapierre, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de septembre 2019 tel que rédigé.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-03 : Adoption des procès-verbaux de 2019
Sur proposition de M. Jacques Dagnault, dûment appuyée par Mme Eloise Beaupré, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblé général extraordinaire du 28 septembre 2019 tel que rédigé.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2019 - 2020

Le rapport d'activités est présenté par Mme Geneviève Solomon, directrice générale de l'APIQ. Ce rapport sera disponible en annexe de ce procès-verbal sur notre site Internet.

Mme Solomon informe que le conseil d'administration a tenu 6 rencontres au cours de l'année. Elle nous informe de la création de différents comités de travail. Elle présente et commente quelques graphiques et statistiques représentant la progression du nombre de membres de l'APIQ ainsi que les régions de provenance des patients membres. Elle mentionne l'augmentation constante du nombre de membres par année.

Notre directrice générale présente aussi la mission de l'APIQ et des activités ayant eu lieu cette année, en lien avec cette mission;

- ***Informer :*** formation accréditée pour les infirmières et suite au début de la pandémie de COVID-19 (webinaires pour les patients, revue de presse quotidienne) Obtention du Google Grant, duquel a suivi le tournage de contenu.

Association des Patients Immunodéficients du Québec

Soutenir : soutien patient (125 demandes), adoption de toutou virtuelle, négociation de la livraison des produits, production-distribution et vente de masques aux couleurs de l'APIQ.

Défendre : maintenant 1695 personnes qui nous suivent, grâce aux patients qui partagent le contenu, spécialement la campagne d'affiche personnalisée. Test néonatal SCID (2 rencontres). Journée des maladies rares. Participation au congrès OIIQ. Présence au CCRR, RQMO et au comité biovigilance. Montage du sondage, prêt à envoyer, pour les patients. Mme Solomon parle de l'importance de répondre à ce sondage pour aiguiller les directions de l'APIQ pour les prochaines années.

Suit une portion sur les activités et projets spéciaux à venir.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN AU 30 JUIN 2020

M. Dagnault présente les états financiers réalisés par la firme Mallette. Des informations expliquant les coûts des produits et des charges sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-04 : Adoption des états financiers et du rapport de mission d'examen

Sur proposition de Mme Ginette Pelletier, dûment appuyé par Mme Mélyna Asselin, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers accompagnés du rapport de mission d'examen tel que rédigé par la firme Mallette pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-05 : Adoption du paiement final pour l'AOH.

Sur proposition de M. Jacques Dagnault, dûment appuyé par Mme Ginette Pelletier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le paiement final pour l'AOH

6. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

M. Dagnault explique la différence entre états financiers (par dépenses) et prévisions budgétaires (par activités). Des informations expliquant les activités sont transmises aux membres. Par la suite, il demande l'adoption des prévisions budgétaires.

Association des Patients Immunodéficients du Québec

7. NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR 2020 - 2021

La présidente mentionne la recommandation du conseil d'administration à l'effet de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour l'année financière 2020 - 2021.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-05 : Nomination d'un expert-comptable

Attendu que :

- Les conditions offertes par la firme Mallette sont avantageuses;
- L'expertise de cette entreprise est reconnue;
- La firme Mallette a une bonne connaissance de notre organisation depuis notre ouverture en 2012;

Sur proposition de Mme Sandrynn Lapierre, dûment appuyé par Mme Ginette Pelletier, il est résolu à l'unanimité de reconduire la firme Mallette à titre d'expert-comptable pour la mission d'examen et la production des états financiers de l'APIQ pour l'année financière 2020 - 2021.

8. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (4 postes)

8.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Mme Allard propose à l'assemblée Mme Geneviève Solomon titre de présidente d'élection et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire. Elle demande aux membres une résolution à cette fin.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-06 : Nomination d'un président et d'un secrétaire des élections

Sur proposition de M. Jacques Dagnault, dûment appuyée par Mme Mélyna Asselin, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Solomon à titre de présidente et Mme Geneviève Gagnon à titre de secrétaire d'élection.

La présidente d'élection, Mme Solomon, présente la liste des administrateurs et leur statut.

En cours de mandat : Mmes Mélyna Asselin et Sandrynn Lapierre ainsi que Ms Jacques Dagnault et Éric Sanfaçon.

En fin de mandat : Mmes Martine Allard, Judith Mally-MacDougall, Marie-Claude Levasseur et Johanne Bouchard. Madame Johanne Bouchard ne souhaitant pas renouveler son mandat, ce dernier poste étant le seul vacant.

8.2 Rapport des mises en candidature

- 4 postes étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration de l'APIQ dont 3 étant des personnes voulant ayant sollicité un nouveau mandat (Mmes Allard, Mailly-MacDougall et Levasseur) et 1 à combler (celui non renouvelé de Mme Bouchard). La fin de la période des mises en candidature était le 17 septembre 2020.

Une nouvelle candidature a été reçue : Mme Sophie Lavertu. Cette candidate satisfait aux critères d'éligibilité énoncés dans nos règlements généraux.

8.3 Vote, s'il y a lieu

Considérant que le nombre de candidats (4) est égal au nombre de postes en élection (4), la présidente demande la nomination officielle des administrateurs.

RÉSOLUTION # AG-009-09-2020-07 : Nomination des membres aux postes d'administrateur de l'association

Sur proposition de Mme Mélyna Asselin, dûment appuyé par Mme Ginette Pelletier, il est résolu à l'unanimité de nommer Mmes Martine Allard, Judith Mally-MacDougall, Marie-Claude Levasseur et Sophie Lavertu aux postes d'administrateur pour un mandat de 2 ans.

8.4 Proclamation du nouveau conseil d'administration 2020 - 2021

L'assemblée félicite les administrateurs 2020 - 2021 :
Mmes Martine Allard, Judith Mailly MacDougall, Mélyna Asselin, Éloise Beaupré, Marie-Claude Levasseur, Sandrynn Lapierre, Sophie Lavertu et MM. Jacques Dagnault et Éric Sanfaçon.

9. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES MEMBRES

Mme Solomon mentionne un oubli dans sa présentation, elle voudrait remercier le CA de lui faire confiance et de l'avoir nommée directrice générale de l'APIQ. Elle le prend comme un signe de confiance et cela lui donne de la motivation. Elle mentionne également qu'elle n'y arriverait pas sans le soutien

Association des Patients Immunodéficients du Québec

particulier au quotidien de Martine (Allard) et de Jacques (Dagnault) ainsi que celui de Geneviève Gagnon qu'elle remercie également.

Mme Mélyna Asselin tient à remercier Éloise (Beaupré) de l'avoir remplacé pendant ses périodes d'absences.

Mme Martine Allard remercie Geneviève (Solomon) pour son travail quotidien, mentionnant la facilité de travailler avec elle, Jacques (Dagnault) pour son implication toujours constante.

Mme Ginette Pelletier remercie le CA pour la présentation et souligne que ça a très bien été.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée se termine à 20 h 06. Mme Allard remercie les participants et les invites à être présents ce samedi pour la table ronde et la conférence du Pharmachien dans le cadre de la journée éducative virtuelle.

_____

Martine Allard
Présidente de l'assemblée
Le 10 octobre 2020

_____

Jacques Dagnault
Secrétaire d'assemblée
Le 10 octobre 2020